

Sillage

le magazine de la ville

n°109
JUN
2024

CONCARNEAU



P.11 Logement

FAIRE FACE À LA PÉNURIE

P.6
AGIR

Enfants en situation
de handicap
Un accueil de loisirs
sur mesure

P.16
VIVRE

Stationnement payant
en centre-ville
Simple, progressif,
moderne

P.23
PORTRAIT

Garvan Cornec
Des poulets...
et de l'électricité!

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

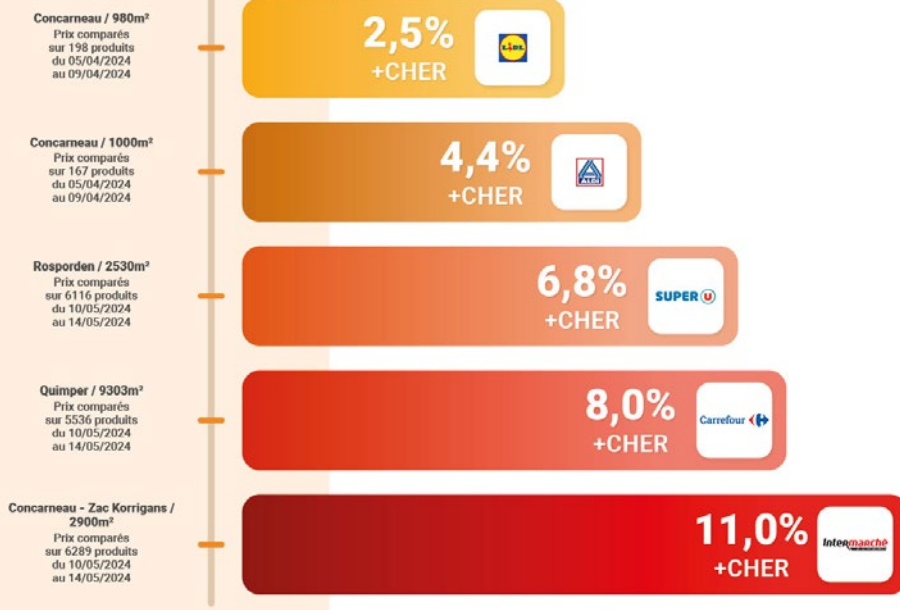




**Vous avez vu
à quel point
on est les
moins chers ?**



**E.Leclerc
est encore le moins cher
à Concarneau.***



* Le centre E.Leclerc de Concarneau a une surface de vente de 5520 m². Plus d'informations et détails des prix sur www.queestlemoinscher.leclerc



**VIVEZ LE PATRIMOINE
À CONCARNEAU**

VISITES - ATELIERS - ÉVÉNEMENTS - EXPOSITIONS

Maison du Patrimoine
Tour du Gouverneur
1, rue Vauban
Ville-Close, Concarneau
02 98 50 37 18

Visites :
10h > 18h30

Accès fortifications :
9h30 > 19h



P.4 arrêt sur images

P.5 en bref

P.6 agir

ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Un accueil de loisirs sur mesure

PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Tous impliqués!

SUR LE TERRAIN

« De petites victoires pour la biodiversité »

CONSEIL LOCAL DE LA VIE ASSOCIATIVE ET MUNICIPALITÉ

Un modèle de démocratie participative



P.11 dossier

TENSION IMMOBILIÈRE

La situation à Concarneau

PROGRAMMES IMMOBILIERS,

PLH, RÉGULATION...

Les outils de la Ville

LA GARE

Futur quartier à vivre

LOGEMENT ET EMPLOI

Ces entreprises qui inventent des solutions

P.16 vivre

STATIONNEMENT PAYANT EN CENTRE-VILLE

Simple, progressif, moderne

MODERNISATION DU STADE GUY PIRIOU

Un engagement municipal sans faille

ANTENNE CONCARNOISE DU CHIC

L'accès aux soins à portée de main

EAU POTABLE

Anticiper et voir loin

P.21 portrait

GARVAN CORNEC

Des poulets et de l'électricité!

P.22 histoire

IL Y A 80 ANS

La libération de Concarneau

P.24 sortir

P.25 tribune libre

P.26 courrier



Mesdames, Messieurs, Chers concarnois,

L'été approche à grands pas et avec lui, l'arrivée de nombreux estivants.

Ne l'oublions pas, le tourisme constitue l'un des piliers de nos activités économiques. Nous accueillons plus d'un million de visiteurs chaque année et le réchauffement climatique tend à accroître cette tendance estivale.

La réussite de notre saison touristique passe donc aussi par l'amélioration constante du cadre de vie afin de permettre aux concarnois de résider aux côtés des nombreux touristes en villégiature, mais aussi de permettre à chacun de vivre à Concarneau et surtout de s'y loger.

C'est ce à quoi, nous nous attachons et que vous découvrirez dans ce numéro, car conjuguer attractivité économique et environnement exceptionnel, c'est innover! Outre le soutien à la production de logements neufs, la municipalité au travers de différents outils d'urbanisme va proposer sur ce mandat plus de 1 200 logements d'ici 2026. De nouveaux quartiers tels la Gare ou l'espace Foch apporteront une bouffée d'oxygène en termes d'immobilier.

En parallèle, des projets ambitieux, dont l'un avec l'OPAC, sortent de terre et vont permettre aux chantiers navals et à leurs partenaires de pouvoir loger leurs employés dans des logements modernes et à des prix attractifs. D'autres programmes immobiliers suivront encore dans les prochaines années.

Ces initiatives partenariales confortent la volonté municipale de faire cohabiter dynamisme économique et développement d'offres immobilières pour tous publics et toutes catégories socio-professionnelles.

Je vous souhaite un excellent été à Concarneau!

Itronezed, Aotrouien, Tud ker eus Konk-Kerne,

Emañ an hañv o tont buan ha gantañ vakañsourien a-leizh.

Arabat disoñjal ez eo an touristerezh unan eus diazezoù hon obererezhioù ekonomikel. Ouzhpenn ur milion a viziterien a zegemeromp bep bloaz. Wargreskiñ ez a an tuadur-se e-pad an hañv abalamour da dommadur an hin.

Evit ma rafe berzh hor c'houlzad touristel e tleomp gwellaat diehan hag ingal an endro bevañ eta, rak dav eo reiñ tro da dud Konk da chom er memes lec'h gant an douristed deuet niverus da vakañsiñ. Dav eo ivez reiñ tro da bep hini da vevañ e Konk-Kerne ha, dreist-holl, d'en em lojañ enni.

Evel ma weloc'h en niverenn hañv-mañ e labouromp start evit se hag e klaskomp ober gant modoù nevez, rak bout war un dro ur gumun dedennusa-fet ekonomiezh ha dreist-dispar a-fet endro zo un dra nevez!

Estrevit sikour sevel lojeiz nevez a ra an ti-kêr: meur a ostilh kêraozañ a vez implijet gantañ abalamour da ginnig ouzhpenn 1 200 lojeiz ac'hann da 2026. Gant ar c'harterioù nevez e vo distennet marc'had al lojeiz, evel da skouer hini ar Gar hag ar rann gêr Foch.

Ouzhpenn-se emaez oc'h ober savadurioù da-geñver programmoù uhelek, en o zouez unan gant an OPTS. Gante e vo aesoc'h d'ar chanterioù-bagoù ha d'o chevelerien reiñ bod d'o implijidi e lojeizoù modern ha marc'had-mat o friz. Meur a brogramm savadurioù seurt-se a vo kaset da benn er bloavezhioù a zeu.

Gant ar c'henlabour-se eo bet startaet youl an ti-kêr da labourat evit reiñ lañs d'an ekonomiezh ha war ar memes tro kreskiñ ar c'hinnigoù lojeiz evit tout an dud hag evit an holl rummoù sokiomichere!

Un hañvezh eus ar c'haerañ a hetan deoc'h e Konk-Kerne!

Marc BIGOT,

Maire de Concarneau / Ar Maer



SILLAGE JUIN 2024 Bulletin d'informations de la Ville de Concarneau. Hôtel de ville, B.P.238, 29182 Concarneau Cedex. Tél. 0298503838. Courriel: communication@concarneau.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Marc Bigot COMITÉ DE RÉDACTION Marc Bigot, Annick Martin, Maguy Baqué, Quentin Le Gaillard, Monique Capitaine, Alain Echivard,

Bénédicte Ray-Le Corre, dynamo+ RÉDACTION Gaëlle Derrien, Anne-Laure Parmelan, Services municipaux CONCEPTION-RÉALISATION dynamo+ - 0298449474

PUBLICITÉ Services municipaux CRÉDITS PHOTOS Services municipaux, Fly HD (Couverture) DÉPÔT LÉGAL Juin 2024. IMPRESSION Imprimerie du Commerce -

Quimper. Tirage du magazine 13750 exemplaires.

COMMENT RECEVOIR SILLAGE

Sillage est disponible sur le site internet de la Ville.

www.concarneau.fr - Tél. 0298503854



Imprimé sur du papier certifié PEFC (issu de forêts gérées durablement)





19 JANVIER CÉRÉMONIE DES VŒUX

Marc Bigot, maire de Concarneau, a présenté ses vœux à la population lors d’une cérémonie au CAC et a remis la médaille de la Ville à trois sportifs qui ont porté haut les couleurs de Concarneau tout au long de l’année 2023.



9 FÉVRIER REMISE DU PRIX DES RUBANS DU PATRIMOINE 2023

La Ville de Concarneau a reçu le prix prestigieux pour la restauration du ravelin: ce prix vient récompenser un chantier d’envergure destiné à préserver l’un des éléments emblématiques de la Ville-Close.



9 MARS ÉLECTION DE LA REINE DES FILETS BLEUS 2024

De gauche à droite: Amandine Tanneau, Pauline Thomas (demoiselles d’honneur), Kaitline Pochat (reine), Mélyne Weiss (vice-reine), Tahis Piriou (demoiselle d’honneur)

Ponte Sébastien



5 MAI CONCARN’CŒUR

L’association Activ’Sport organisait la 3^e édition de Concarn’cœur dans le cadre des “Parcours du Cœur”. Le but: faire reculer les maladies cardiovasculaires par l’information, le dépistage, l’apprentissage de pratiques de vie plus saines. Bravo aux près de 600 personnes qui ont marché ou couru!



11 MAI CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

Une quarantaine de jeunes électeurs ont été accueillis en mairie, ce samedi 11 mai au matin, afin de se voir remettre leur carte d’électeur ainsi qu’un livret de la Citoyenneté.



Culture à Concarneau

VERS UN NOUVEL ÉQUIPEMENT

Dans le but de faire émerger un nouvel équipement culturel moderne et ambitieux, la Ville réalise une étude qui vise à cerner les attentes et besoins des acteurs locaux et habitants en matière de culture et plus spécifiquement dans les domaines des enseignements artistiques, du spectacle vivant et des arts visuels.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une politique culturelle déjà bien établie, incluant la valorisation du patrimoine, la diffusion de spectacles vivants, les enseignements artistiques, l'éducation culturelle, le soutien aux acteurs locaux et la promotion de la culture bretonne. Elle souhaite également développer le soutien à la création artistique. Pour cette étude, la Ville a choisi de se faire accompagner par Culture Lab 29 et par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), respectivement agences culturelle et de conseil en urbanisme du Conseil dé-

partemental du Finistère. Pour parvenir à un projet culturel en phase avec les demandes du territoire, une vaste consultation des habitants et une concertation avec les acteurs culturels ont eu lieu de mars 2024 jusqu'à fin juin, utilisant divers outils tels que des ateliers, questionnaires et des entretiens. À l'issue de la démarche, la Ville sera en mesure d'établir un cahier des charges pour la programmation de l'équipement sur la base du projet culturel municipal. Une restitution publique du diagnostic opéré se déroulera le samedi 5 octobre 2024 au CAC.



"1 TICKET POUR 2" : FAIRE DU TEMPS CIVIQUE UN MOMENT DE PARTAGE

Dans le cadre de l'Heure civique, la Ville de Concarneau lance une nouvelle initiative solidaire baptisée "1 Ticket pour 2".

En partenariat avec Cinéville, cette action vise à favoriser le lien social tout en promouvant l'accès à la culture. Le fonctionnement est simple : lorsqu'un bénéficiaire de l'Heure civique exprime le désir de voir un film au cinéma, un agent dédié au pôle Personnes âgées – Personnes handicapées de la Ville facilite la mise en relation avec les volontaires disponibles. Ces derniers accompagnent la personne âgée pour profiter ensemble de la séance. À l'arrivée au guichet, le bénéficiaire présente un ticket pour 2 préalablement complété par notre agent, permettant ainsi de bénéficier du tarif réduit pour lui-même et son accompagnateur. Au-delà de la simple projection cinématographique, "1 Ticket pour 2" offre un moment d'échanges et de partage. C'est l'occasion de créer des liens, de partager des expériences et de tisser des relations durables.

i CONTACT
lheurecivique@concarneau.fr - 0298501181

CONCARNEAU S'ENGAGE AVEC VIGIPOL POUR PROTÉGER SON LITTORAL

En tant que commune littorale, Concarneau est directement confrontée aux conséquences néfastes des pollutions maritimes, qu'il s'agisse de déversements de substances toxiques, de déchets en mer ou de la présence de microplastiques. Afin de se prémunir en cas de forte pollution et de renforcer sa lutte contre ces pollutions, la Ville rejoint le syndicat mixte de protection du littoral breton, Vigipol.

L'adhésion, votée à l'unanimité le 26 mars dernier, renforce les capacités de prévention, de gestion et de réparation des dommages portés au milieu naturel.

Vigipol offre des services tels que la mise en place de cellules de crise, l'élaboration de techniques de nettoyage en fonction du polluant pour préserver le milieu et l'engagement d'actions judiciaires contre les pollueurs.



© Ville de Concarneau

Accueil de loisir
du Rouz

Enfants en situation de handicap UN ACCUEIL DE LOISIRS SUR MESURE

Tout en revendiquant sa qualité de structure « ordinaire », l'accueil de loisirs développe des pratiques inclusives afin que les enfants porteurs de handicap y trouvent leur place naturellement. La démarche est le résultat d'une longue réflexion sur l'ensemble du processus d'accueil.

Le nombre d'enfants inscrits à l'accueil de loisirs municipal a été multiplié par 3,5 entre 2016 et 2024. Les jeunes Concarnois sont aujourd'hui plus de 200 à fréquenter les trois sites* qui leur ouvrent leurs portes les mercredis et lors des vacances scolaires. « La structure répond aux besoins de garde des parents mais cette explosion de la fréquentation démontre aussi que ceux-ci apprécient les activités adaptées à l'épanouissement de leurs enfants », constate Éric Malléjacq, adjoint à

la petite enfance, à l'éducation-jeunesse, à la politique de la ville et aux sports. Programme diversifié, camps, stages de découverte... chaque enfant peut y trouver une proposition correspondant à sa personnalité.

UNE RÉFLEXION GLOBALE

C'est dans ce contexte exponentiel que l'équipe de la Direction éducation-jeunesse (DEJ) a développé son premier projet phare : l'optimisation de l'accueil des enfants en situation

de handicap. « Ces enfants étaient bien sûr déjà accueillis dans nos locaux, rappelle l' élu, mais aujourd'hui l'encadrement est plus adapté. » Jusqu'ici, l'équipe d'animation était renforcée en fonction du nombre d'enfants inscrits, « les animateurs étaient parfois confrontés à des difficultés qu'ils ne pouvaient pas maîtriser. Ce projet de la municipalité correspond donc aussi à une forte demande de la part des équipes », relate Franck Guillaume, le coordinateur enfance-loisirs. La question s'est ainsi imposée : com-





60
enfants
accueillis
en 2016

200
enfants
accueillis
en 2024

ment prendre en compte les besoins spécifiques des enfants porteurs de handicap, dans une structure non spécialisée, en assurant leur bien-être, celui de tous les autres enfants ainsi que celui des animateurs, tout en poursuivant le projet pédagogique de manière continue? Un sujet vaste qui englobe la totalité des acteurs concernés, des parents aux professionnels médico-sociaux.

« Comme pour tous les projets de secteur éducatif dont l'enjeu est majeur pour les familles, Lab'oussole a été sollicitée », note Camille Yhuel, directrice adjointe enfance-jeunesse et responsable de ce laboratoire d'initiatives éducatives innovant, créé par

le service, qui engage l'intelligence et l'expérience collectives. « Nous avons pris le parti de nous mettre à la place de chaque personne concernée, des parents aux animateurs en passant par les secrétaires qui enregistrent les inscriptions. Les dimensions prises en compte vont bien au-delà du jour J qui a également été évalué, de l'accueil du matin au départ du soir. Nous avons ainsi pu identifier les points positifs et ceux qui demandaient à être améliorés, et imaginer d'autres façons de faire dans une cohérence globale. »

Un travail de fourmi accompagné par plusieurs structures professionnelles : Socioscope (étude menée auprès des parents, évaluation de l'accueil, formation du personnel communal), le pôle ressource handicap du Finistère (réflexion sur le projet pédagogique et aménagement des locaux), les structures spécialisées, le réseau médico-social.

ÊTRE AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES FAMILLES

À chaque étape, les besoins des familles ont été au centre de la réflexion. Des besoins qu'elles peuvent exprimer en détail auprès de Marina Lhermitte, la coordinatrice famille : « Nous les encourageons à nous transmettre tous les éléments qui peuvent contribuer à la qualité de l'accueil. Pour cela, nous les rencontrons individuellement afin d'établir une véritable collaboration de confiance et dans l'intérêt de leur enfant », précise-t-elle. Cette connaissance individualisée de l'enfant, les animateurs l'affinent avec le temps, ce qui leur permet d'aménager l'espace et de renforcer

l'équipe le cas échéant. Ils peuvent ainsi adapter leur travail au plus près des besoins de l'ensemble des enfants. Le jeune porteur de handicap participe à la journée avec le groupe mais bénéficie de temps plus calmes et de moments d'isolement si nécessaire.

Le lien avec les parents reste quotidien, à l'accueil comme au départ en fin de journée : « Les événements de la vie de famille influencent le jeune enfant, son comportement peut être différent à la maison et dans le cadre collectif, et puis les enfants évoluent! », souligne Franck Guillaume.

RETRAIT DE LAB'OUSSOLE, ENRACINEMENT DE LA RÉFLEXION

Lab'oussole a aujourd'hui terminé sa tâche « mais la réflexion poursuit son cours et le sujet demeure une préoccupation constante. On est encore au début de l'expérience! On continue à solliciter nos partenaires ressources lorsque de nouveaux questionnements émergent », relève Camille Yhuel dont le service va accompagner les équipes dans l'adaptation de leurs pratiques. La réflexion, qui a d'abord concerné les accueils de loisirs en raison de la diversité des situations recensées, s'est étendue à tous les lieux d'accueil collectif des mineurs : périscolaire et Espace Jeunes. « Ce projet d'accueil des enfants en situation de handicap questionne en réalité notre capacité d'ajustement aux besoins de chaque enfant. »

* Les écoles du Rouz, de Kerampriel et du Dorlett



© Ville de Concarneau

LE DÉROULEMENT DE LA PREMIÈRE INSCRIPTION

Les modalités d'inscription d'un enfant en situation de handicap sont particulières, de façon à prendre en compte les besoins spécifiques des enfants concernés. Les parents trouveront la procédure à suivre sur le portail famille de la Ville ou en se rapprochant des professionnels du service.

Un contrat est établi avec les parents: le PAP, Projet d'accueil particulier, permet de s'accorder sur les modalités d'accueil à envisager. Le dossier de l'enfant est étudié par la commission Caméléon qui évalue les adaptations nécessaires à ses besoins. La séance se déroule en toute confidentialité, en présence uniquement de la personne responsable de la structure concernée. Seuls les éléments strictement indispensables sont abordés pour que l'accueil se passe au mieux. Un « portrait » de l'enfant est également dressé pour aider l'équipe pédagogique à le comprendre.



Le verger de Kerauret est à la disposition des habitants.

Protection de la biodiversité TOUS IMPLIQUÉS!

La biodiversité est en danger. Les actions de la municipalité, initiées en 2020 avec l'Atlas de la biodiversité communale (ABC), veulent rétablir l'équilibre entre activités humaines et préservation de la nature.

« L'urbanisation de Concarneau a consommé énormément d'espace foncier pendant des décennies. Comme partout, on a organisé la ville sur les besoins humains à court terme, sans envisager les conséquences sur la nature. Outre les chiffres officiels, on peut en constater les effets à l'œil nu. » L'adjoint François Besombes (en charge du développement durable, de l'environnement, de la transition et des mobilités) évoque la disparition de nombreuses espèces, préoccupante pour la biodiversité mais aussi pour l'humanité tout entière car « elle est la manifestation du dérèglement d'une machine performante, la Terre, dont les rouages sont tous interdépendants. Si l'un se grippe, tout le reste se détraque ». L'élu ne cesse de le marteler : « Les collectivités doivent inverser la situation par leurs actions ! » Mathilde Thomas-Donval, responsable du service développement durable, insiste : « La végétalisation de l'espace urbain, qui permettrait le retour de la biodiversité, ne doit pas être une simple variable

d'ajustement, un ornement des espaces vides. Elle doit être un paramètre intégré à tout projet d'urbanisation, au même titre que la voirie ou les espaces de stationnement. Par ailleurs la replantation de compensation* ne doit pas être un alibi pour supprimer les arbres gênants, couper un arbre centenaire a un énorme impact qui ne peut être atténué par de jeunes plants. »

DES RÈGLES UNIVERSELLES

Prolongeant l'ABC - l'inventaire cartographié de la richesse naturelle locale élaboré ces dernières années -, un recensement de requalification des haies, talus et espaces boisés est en cours dans le cadre du futur PLU (Plan local d'urbanisme). Leur inscription dans l'AVAP (Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine) en tant que patrimoine végétal préservera certains d'entre eux de toute destruction. « Tout le littoral est concerné, y compris les espaces privatifs », précise Mathilde Thomas-Donval.



220
hectares
d'espaces
naturels

1 000
à **1 200**
arbres plantés
par an



Ce prochain PLU fixe une baisse de l'artificialisation des sols de 90 % dans les dix ans qui suivront son application imminente. Un principe qui s'applique d'ores et déjà en cohérence avec les règlements supra-communaux**. Ces règlements s'imposent aussi aux habitants. Dans ce sens, la municipalité mène des actions de sensibilisation auprès des citoyens, en collaborant avec les experts locaux, Bretagne Vivante, Esprit Nature, Cap vers la nature ou encore le Muséum d'histoire naturelle, lors des « rendez-vous de la biodiversité » destinés au grand public. Entre avril et octobre, une vingtaine d'ateliers abordent ornithologie, botanique, étude de l'évolution du trait de côte, sciences participatives... (programme sur le site de la Ville).

* L'objectif zéro artificialisation nette (ZAN) de la loi Climat et résilience imposera la renaturation d'une superficie équivalente à une zone artificialisée dès 2050

** Schéma de cohérence territoriale (ScoT) et Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (STRADDET)

Sur le terrain

« DE PETITES VICTOIRES POUR LA BIODIVERSITÉ »

Si l'ensemble des services municipaux est impliqué dans une gestion plus écologique de la ville, le service Espaces verts en est le maître d'œuvre.

Hubert Pétilion, responsable du service, et Alexandre Postic, agent du littoral, énumèrent les actions concrètes de leurs équipes.

Hubert Pétilion : Les jardiniers se sont remis en question dès les premiers épisodes de sécheresse et ont cherché des solutions d'adaptation immédiates, avec des systèmes de récupération d'eau, le recyclage des déchets verts... À plus long terme, l'utilisation de produits phytosanitaires a fait place à une gestion raisonnée des espaces, visibles notamment dans les cimetières de plus en plus verts. Nos méthodes sont aujourd'hui plus respectueuses de la flore et de la faune. Nous pensons la ville différemment. S'il n'y a plus de grands espaces disponibles, nous tirons parti de toutes les surfaces vides pour y créer des îlots de fraîcheur. Nous y observons l'installation spontanée d'écosystèmes. Les emblématiques hortensias, chênes et châtaigniers souffrent du changement climatique, nous devons donc adapter les essences à cette nouvelle situation mais nous tentons aussi de réintégrer d'anciennes variétés locales de fruitiers. Nos missions ne s'arrêtent pas aux végétaux, nous travaillons pour la nature, avec la nature en installant des ruches ainsi que des nichoirs pour les mésanges, prédatrices naturelles des chenilles processionnaires, que nous piégeons aujourd'hui naturellement comme nous piégeons naturellement les frelons asiatiques.

Alexandre Postic : En favorisant l'érosion, l'artificialisation du littoral a bouleversé, entre autres, sa fonction de barrage face aux submersions marines. La plage de la Belle-Étoile, la plus exposée, est la première à bénéficier d'un réaménagement plus naturel. Les expériences entamées en 2016 ont été très concluantes. Les îlots protégés montrent un retour spontané de

la végétation, dont deux pieds de renouée maritime assez rare. On constate le retour d'un embryon dunaire, facilement mesurable à l'amas de sable qui se forme au pied des ganivelles. Ce sont de « petites » victoires très encourageantes ! Le dispositif s'étend donc désormais à tout le cordon dunaire. L'ancienne zone humide, aujourd'hui disparue, bénéficie elle aussi désormais d'une protection identique.

Afin de permettre un usage public le moins impactant possible, l'accès à la plage est délimité par un cheminement. —



Les abeilles des serres municipales sont d'excellentes alliées pollinisatrices

L'ÉCOLE DE KERAMPORIEL, UN AUTRE RAPPORT À LA NATURE

Pour mieux respecter la nature, il faut la connaître, d'où l'importance de l'éducation à l'environnement dispensée, entre autres, dans les écoles.

À Keramporiel, modèle du genre, les apprentissages prennent les chemins buissonniers : dans la cour, dont le bitume est peu à peu remplacé par une très large variété de végétaux plantés par les enfants eux-mêmes ; dans les bois aussi, où les jeunes élèves abordent tous les thèmes liés au vivant mais également les disciplines fondamentales.

Refuge LPO (Ligue pour la protection des oiseaux), Aire terrestre éducative (les enfants prennent en charge la gestion d'un espace naturel), enseignement à l'extérieur... les projets impliquent la communauté naturaliste de la ville : les services municipaux (Espaces verts, mais aussi Techniques et Éducation), les associations Bretagne Vivante et LPO, l'ethnobotaniste et anthropologue Jean-Pierre Nicolas ainsi que les parents d'élèves qui montrent un enthousiasme à la hauteur de l'ambitieux projet.



Conseil local de la vie associative et municipalité UN MODÈLE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Largement représentées au sein du tout récent Conseil local de la vie associative (CLVA), les associations vont désormais participer à la construction des décisions qui les concernent, en coopération étroite avec les élus.

Dès l'origine du projet, les associations concarnaises avaient manifesté leur intérêt pour le sujet en participant à la grande enquête qui avait produit un état des lieux du secteur en 2022. Cette base de travail a permis d'élaborer le principe du CLVA dans lequel les associations se sont, là aussi, pleinement investies. Espace de réflexion collective et de concertation, le CLVA entrant aujourd'hui en fonction est le trait d'union entre les bénévoles et la municipalité qui s'unissent pour en faire une force de proposition et un lieu ressources. Bien plus qu'un accompagnement des bénévoles, la structure est le creuset d'une véritable collaboration constructive et d'un partage d'expertise favorables à la vitalité du secteur. « Si le soutien de la Ville aux associations, couronné par le label *Guid'asso-information*, était déjà avéré, il semblait

pertinent de créer une instance de dialogue équitable car nous poursuivons les mêmes objectifs et partageons les mêmes valeurs », précise la directrice de l'action culturelle, Lise Sagne.

Régi par une charte qui établit ses valeurs fondatrices, le CLVA est désormais opérationnel et quatre secteurs y sont représentés : sport et nautisme, social et santé, culture, et enfin vie locale (développement durable, comités de quartier, patriotisme, commerçants, solidarité...). « *Leurs délégués vont œuvrer dans l'intérêt général et non pour leurs structures respectives* », souligne le conseiller à la culture et à la vie associative, Alain Échivard. Avant toute chose, les participants vont s'attacher à rédiger le règlement intérieur du CLVA et prendre leurs marques avec le soutien de la coordinatrice de la vie associative. Puis ils s'attelleront aux quelques dossiers

prédéfinis, comme le guichet unique qui concentrera toutes les démarches administratives des bénévoles, par exemple. « *Si on ne connaît pas encore les sujets dont ils se saisiront par la suite, on est certain que cela va ouvrir des perspectives passionnantes* », assure Lise Sagne. En attendant ils bénéficieront d'une petite enveloppe de fonctionnement qui sera réévaluée en fonction de leurs actions.

La démarche, qui a bénéficié de l'accompagnement du Mouvement associatif de Bretagne et du Réseau national des maisons des associations, constitue un modèle de démocratie participative et sera présentée aux Assises de la vie associative de Bretagne à Vannes en juillet. L'expérience fait également objet d'une étude scientifique sur les nouvelles coopérations entre collectivités et citoyens.



En février, la Ville a présenté la préfiguration du Conseil local de la vie associative devant une cinquantaine de représentants associatifs concarnois.

LA COMPOSITION DU CLVA

1. Le comité de coordination, instance de gouvernance, réunit 12 représentants associatifs et 4 élus municipaux délégués (respectivement 3 et 1 par secteur) qui s'engagent pour un mandat de 3 ans.
2. Les groupes de travail thématiques sont animés par un membre du comité de coordination et sont composés d'élus et de représentants associatifs. Les techniciens municipaux peuvent être consultés en tant qu'experts.
3. Une assemblée plénière, instance de décision, réunira une fois par an l'ensemble des signataires de la charte, associatifs et municipaux. La première s'est tenue le 21 mai dernier.

Les propositions qui impliquent l'engagement de la collectivité devront également bénéficier de l'accord du Conseil municipal.

La communication des actions du CLVA s'adressera à toutes les associations concarnaises, y compris à celles qui n'ont pas signé la charte.

LOGEMENT

FAIRE FACE À LA PÉNURIE

La tension immobilière, généralisée dans les communes littorales, touche particulièrement la ville de Concarneau. Parce qu'elle conjugue bonne santé économique et environnement exceptionnel, elle séduit de plus en plus et voit sa population augmenter régulièrement.

Des solutions à différents niveaux existent cependant pour réguler cette saturation. Qu'elles soient techniques ou politiques, la municipalité s'en saisit en coopération avec Concarneau Cornouaille Agglomération et l'ensemble des acteurs du secteur immobilier.

De leur côté, les entreprises, qui doivent faire face à des difficultés de recrutement, conséquence inattendue de la pénurie de logements, font preuve d'initiatives pour héberger salariés et saisonniers.



© FLY HD

Tension immobilière

LA SITUATION À CONCARNEAU

Plusieurs facteurs sont à l'origine de la problématique du logement et pourraient avoir des conséquences à long terme tant sur le plan social que sur le plan économique.

Clairément identifiée, la pénurie de logement est due à la convergence de différents paramètres. En premier lieu, il y a l'accroissement de la population, dû principalement à l'installation de nouveaux Concarnois attirés par la qualité de vie d'une ville qui concentre de nombreux atouts. Parmi ceux-ci, son fort potentiel touristique génère, en parallèle, la multiplication des maisons secondaires et du marché saisonnier, très rentable, qui prive le parc de location de longue durée d'un certain nombre d'unités. Les chiffres de l'INSEE montrent que Concarneau comptait en 2020 14 095 résidences principales, soit 76 % de son parc immobilier (augmentation de 9,8 % entre 2013 et 2019) pour une population d'un peu plus de 20 000 habitants, les résidences secondaires et logements

occasionnels représentant 15 % du parc total. « *Ce taux est à la hausse, mais il reste cependant moins élevé que dans certaines communes littorales où les maisons occupées occasionnellement peuvent représenter près de la moitié du parc immobilier* », constate Thierry Le Corre, adjoint au cadre de vie, aménagement, travaux et urbanisme. Quant aux logements meublés destinés à la location saisonnière, ils représenteraient exactement 893 unités selon les conclusions de Quimper Cornouaille Développement qui s'appuient sur les chiffres de la plateforme de réservations Airbnb. La proportion de logements vacants, qui atteint 8,2 %, est en baisse depuis 2020 sans grande conséquence sur le secteur... « *Si, régulièrement, certaines de ces résidences sont réhabilitées, elles ne sont pour autant pas forcément destinées à un statut de résidence principale* », observe encore Thierry Le Corre.

La ville doit augmenter son parc immobilier tout en préservant le cadre de vie et l'environnement.

DES RETOMBÉES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES

Les conséquences de cette raréfaction pourraient durablement marquer le paysage social et économique de la ville. L'augmentation inhérente des loyers et du prix au mètre carré provoque une sélection en favorisant les populations les plus aisées, alors que les jeunes familles choisissent de s'installer dans les communes périphériques plus éloignées de la mer, plus accessibles financièrement et proposant davantage de maisons avec jardin. « *D'où un potentiel déséquilibre de la moyenne d'âge de la population, s'inquiète l'élu. Les effectifs des écoles proches du centre-ville sont à la baisse tandis que ceux des écoles de Beuzec et Lanriec ont augmenté grâce à la production de logements qui attirent les jeunes actifs avec enfants.* » Le marché du travail est lui aussi impacté car les candidats aux postes pérennes ou saisonniers se trouvent dans l'obligation de renoncer à leur contrat par manque d'hébergement ou sont découragés par la charge financière encore accrue depuis la période de crise sanitaire. —



Programmes immobiliers, PLH, régulation... LES OUTILS DE LA VILLE

Loger chaque Concarnois est une priorité de la mandature. Outre le soutien à la production de logement neufs, des solutions s'offrent à la Ville qui nécessitent cependant des adaptations de la politique de l'habitat et une attention particulière accordée au cadre de vie.

Plus de 1 200 logements supplémentaires ont été programmés entre 2022 et 2026, ils permettront de modérer la tension entre l'offre et la demande. « *La conception de ces nouvelles unités est suffisamment diversifiée pour s'adapter à tout type de foyer : jeunes ménages, familles, personnes à mobilité réduite, personnes isolées... Ce qui favorise le parcours résidentiel, équilibrant ainsi la répartition des logements, selon les évolutions de la composition des foyers et des âges de la vie* », explique Thierry Le Corre. Ces nouveaux logements sont répartis de façon à assurer mixité sociale et mixité générationnelle : 800 d'entre eux sont proposés à l'accession (63,5 %), 180 à la location-accession (14,3 %) et 280 au locatif social (22,2 %).



DES OUTILS PERFORMANTS

Les perspectives de construction à venir doivent prendre en compte les nouvelles lois environnementales de protection du foncier et envisager de bâtir « la ville sur la ville » en tirant parti des maisons inhabitées et des friches urbaines, avant de construire la ville verticalement et d'encourager l'habitat partagé.

Le troisième Programme local de l'habitat (PLH) de Concarneau Cornouaille Agglomération, arrêté en conseil communautaire en décembre dernier, met en place des systèmes de régulation de la concurrence aux résidences principales, en coopération avec les communes. « *Quatre cents logements vacants ont ainsi été repérés dans l'ensemble du territoire, plus de 200 à Concarneau. Les propriétaires sont contactés et encouragés à réintégrer leur bien dans le marché immobilier, avec l'accompagnement de CCA s'ils le souhaitent. De plus, une prime de sortie de vacance est accordée aux propriétaires*

par la municipalité », signale Thierry Le Corre.

Dès cette année, la taxe d'habitation pour les maisons secondaires, majorée de 60 % grâce au dispositif dit de « zone tendue », devrait inciter certains propriétaires à mettre leur bien en location. Les recettes pour la ville, estimées à 900 000 euros, pourraient être réinjectées dans le secteur du logement.

« *Les outils qui permettraient de réguler les meublés de tourisme sont actuellement à l'étude. La Ville attend la promulgation de la loi de régulation des meublés de tourisme prévue à l'automne avant de fixer des mesures locales adaptées. La Ville est particulièrement attentive aux expériences menées dans d'autres communes comme Saint-Malo ou Dinan* », explique Annick Martin, adjointe à la vie économique et aux affaires maritimes. —

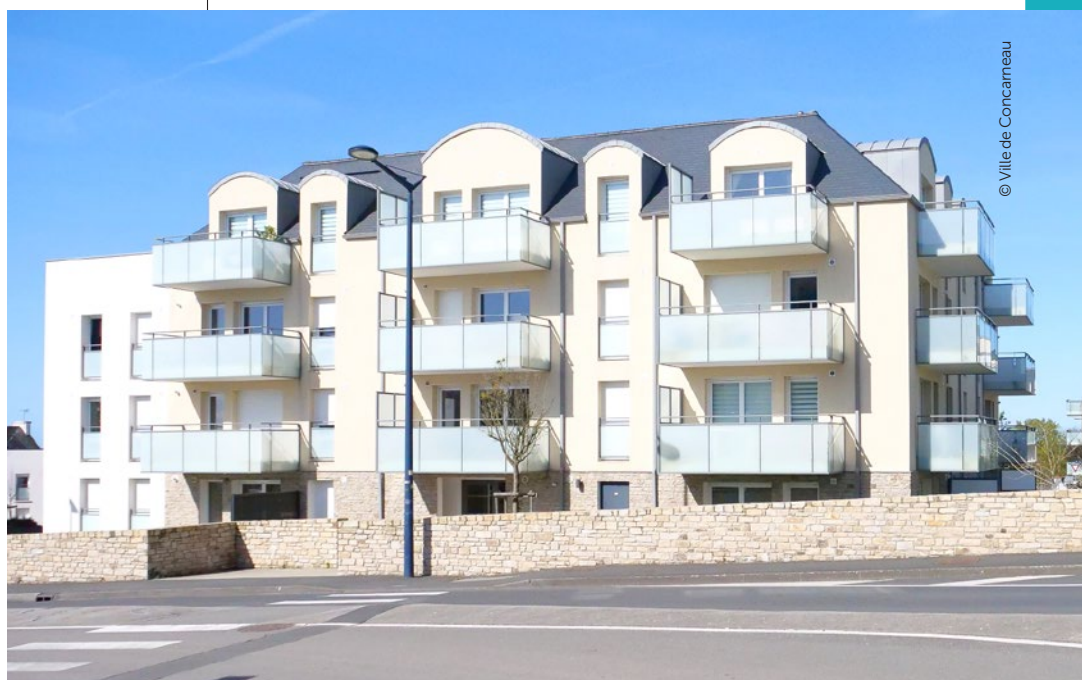
De nombreux chantiers sont en cours et plusieurs quartiers vont sortir de terre dans les prochaines années.

LOCATION LONGUE DURÉE ET DISPOSITIFS DE DÉFISCALISATION

Dans le cadre du classement de la commune en zone tendue, le dispositif Pinel, limité jusqu'ici aux constructions neuves réalisées en centre-ville, est étendu depuis janvier 2024 à l'ensemble de la commune. Il permet à tout investisseur locatif de bénéficier d'une réduction d'impôt si le logement remplit les conditions particulières à la location.

La loi Denormandie, applicable à Concarneau depuis avril 2023, accorde également des réductions d'impôts aux réhabilitations de logements loués à l'année à des loyers modérés.

On peut tester son éligibilité en ligne sur le simulateur de service-public.fr



La Gare

FUTUR QUARTIER À VIVRE

Parmi les grands chantiers en cours, le quartier de la Gare va particulièrement modifier la courbe des chiffres... et l'aspect de cette partie de la ville.

Deux cent quarante logements en accession, locatif, locatif social, accession sociale (qui seront gérés par Finistère Habitat) : le futur quartier de la Gare fait partie des modèles qui sortent de terre. La requalification de cette friche urbaine de 4,2 ha à proximité du centre-ville est un chantier structurant mené par Concarneau et CCA, partenaires financiers du projet porté par Finistère Habitat. On peut estimer le nombre des futurs habitants à environ 500 personnes qui trouveront là un cadre associant praticité et respect de l'environnement pour une qualité de vie optimisée. Une grande place a, en effet, été laissée aux espaces verts (avec notamment deux jardins publics dont l'un sera en belvédère) qui s'étaleront sur 1,5 ha et qui feront la part belle aux cheminements doux. Des aires de stationnement payagées de 290 emplacements seront ouvertes à tous les usagers.



240
logements

69
logements sociaux

13
maisons individuelles

Travaux de viabilisation au quartier de la Gare : une étape majeure dans la transformation urbaine

Les établissements de services et les surfaces commerciales couvriront 600 m² en rez-de-chaussée des deux bâtiments ainsi que dans l'ancien bâtiment de la gare, densifiant l'offre commerciale du quartier.

Si la livraison totale est attendue en 2030, la phase de dépollution entamée en 2022 est terminée et la viabilisation du site a commencé au printemps (création des réseaux profonds pour la gestion et l'évacuation des eaux pluviales, terrassements, réseaux souples, etc.).

Pour des raisons de sécurité, les accès piétons sont bloqués pendant les travaux de manière à prévenir tout risque d'accident : de mai à juin sur l'ensemble du site puis à partir de juillet uniquement sur la partie nord. Des accès et des cheminements sécurisés sont mis en place pour assurer la sécurité des piétons et des cycles en dehors des zones de chantier.



LE RÔLE DU CCAS

« On travaille quotidiennement pour garantir à tous l'accessibilité à un logement décent : jeunes, travailleurs, nouveaux arrivants... On se saisit de tous les leviers, en coopération avec l'ensemble des acteurs du territoire », indique Fabienne Le Calvez, adjointe à la solidarité et au logement, en évoquant, entre autres, le rôle du CCAS.

Françoise Herlédant, agent en charge du logement dans l'établissement, travaille en collaboration étroite avec les bailleurs. Elle possède donc une connaissance précise de l'offre existante et à venir. La gestion des dossiers de demandes sociales est de sa compétence et elle oriente les demandes non sociales vers les services adéquats. « Cependant, les critères d'attribution des bailleurs sociaux ne sont pas très bas et de nombreux habitants sont éligibles à la location, la location-accession ou l'accession pure, socialement très intéressante », indique-t-elle. Pour exemple, en 2023, 49 logements abordables ou très abordables ont ainsi été attribués par la commission de l'OPAC à laquelle siège aussi la municipalité. Information logement sur rendez-vous au 0298605240 ou ccas@concarneau.fr ou 14 rue de Courcy ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.





Logement et emploi

CES ENTREPRISES QUI INVENTENT DES SOLUTIONS

La pression sur le marché immobilier est telle que certains salariés ou saisonniers renoncent à la Ville-Bleue. Face à cette contrainte, Piriou a initié un projet de « maison du port » à l'horizon 2026.

Les propriétaires du restaurant Le Chantier et de l'hôtel des Sables-Blancs ont, pour leur part, acquis un bâtiment dédié.

« Le logement est devenu une problématique pour le recruteur que je suis », affirme François Le Bars, pilote du projet de résidence d'actifs initié par Piriou (lire ci-dessous). Théo Leroy, patron de l'hôtel des Sables-Blancs, et son homologue du restaurant Le Chantier, Mickaël Rigous, en sont tellement persuadés qu'ils ont pris les devants en achetant des biens immobiliers de qualité idéalement placés. Rue Duguesclin pour Théo Leroy, associé à son frère Nicolas. « *Lorsqu'on veut un chef de rang expérimenté, il faut souvent le chercher loin et donc il faut le logement qui va avec* », explique-t-il. D'où l'achat, réalisé dès février 2023, d'un bâtiment abritant sept appartements et studios. « *Ils ne sont pas tous constamment occupés mais tout est réservé pour la saison*, poursuit Théo Leroy. *Désormais, la*



44
logements
(du studio au
T2) du projet
Ti-Ar-Porz

38
saisonniers
estivaux,
restaurant
Le Chantier

40
saisonniers
estivaux, hôtel
des Sables-
Blancs

question du logement revient à 90 % dans les attentes des salariés et des futures recrues. »

De son côté, Mickaël Rigous a fait l'acquisition d'une maison de ville rue du Lin, à deux pas de son établissement. Elle comporte cinq studios et deux appartements. La façade est d'une blancheur immaculée, ornée de volets bleus du meilleur effet. Une visite guidée permet de constater de visu le caractère impeccable des logements, avec des kitchenettes bien conçues, des salles de bains pratiques et un espace de vie optimisé. En prime, une petite cour intérieure donne accès à un local recelant une machine à laver et un sèche-linge. « *Grâce à cela, ils seront autonomes et pourront arriver avec une chemise propre au restaurant* », sourit le patron du Chantier. Le professionnalisme, toujours...

« *Lorsqu'on veut un chef de rang expérimenté, il faut le logement qui va avec* », constate, fort de son expérience, le patron de l'hôtel des Sables Blancs, Théo Leroy.



Quid de l'aspect financier ? « *Le loyer est déduit du salaire en avantage en nature. L'objectif n'est pas de faire de l'argent là-dessus*, précise Théo Leroy. *L'intérêt est de ne pas passer à côté de bonnes recrues et aussi de pouvoir élargir notre zone de recherche.* »

TI-AR-PORZH, FUTURE RÉSIDENCE D'ACTIFS

Initiée par Piriou, une résidence d'actifs devrait accueillir ses premiers locataires au second semestre 2026. Ce projet de logements à loyer modéré au sein d'un bâtiment dédié baptisé Ti-Ar-Porz, doit permettre d'héberger des collaborateurs, au moins temporairement, le temps qu'ils trouvent un logement pérenne. Aux côtés du groupe naval, pilote de l'opération, plusieurs autres acteurs locaux ont déjà recensé leurs besoins : l'Interprofession du port de Concarneau, l'UGECAM Pôle de réadaptation de Cornouaille, l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie du Finistère, l'Institut nautique de Bretagne, le Muséum d'histoire naturelle-Station marine de Concarneau. « *L'accès au logement est un enjeu majeur pour l'attractivité de nos entreprises et l'avenir de notre économie, tous secteurs confondus*, affirme Vincent Faujour, président de Piriou. *En tant que premier employeur de Concarneau, nous nous devons de prendre le sujet à bras-le-corps et d'être chef de file d'un tel projet, fédérateur et solidaire.* » Action Logement s'est engagée à soutenir financièrement ce projet. L'OPAC de Quimper-Cornouaille assurera l'investissement et la maîtrise d'ouvrage. L'association Ailes 29 prendra en compte la gestion locative et accompagnera les salariés dans leur recherche de logements pérennes. Le terrain a été acquis grâce au soutien de la Ville de Concarneau qui s'est engagée à financer le projet à la même hauteur que Concarneau Cornouaille Agglomération. ▬



Stationnement payant en centre-ville **SIMPLE, PROGRESSIF, MODERNE**

Les élus concarnois ont adopté le 3 avril une série de mesures visant aussi bien à améliorer structurellement l'offre de stationnement en centre-ville qu'à mieux réguler la fréquentation massive en période estivale. Parmi les principales nouveautés : la suppression du paiement monétaire et la création d'une application dédiée.

Comme tous les ans, les parkings et la voirie en centre-ville seront payants du lundi 1^{er} juillet au dimanche 15 septembre. Là est la continuité. Pour le reste, bien des choses changent. Suite au bilan réalisé à l'issue de la saison 2023, des modifications tout à fait significatives de l'offre de stationnement ont été actées. Elles s'articulent autour de trois principes majeurs. D'abord, la simplification de la tarification. Jusqu'en 2023, il existait



quatre zones tarifaires, avec des différences de tarifs et de durée maximale sur des espaces voisins. Ce qui engendrait des confusions lors du paiement, aussi bien pour la population locale que pour les touristes. Cette année, il n'en subsiste plus que deux. La zone 1, qui autorise le stationnement pour une durée maximale de 5 h 15 min, et la zone 2, qui l'accepte pour la journée (7 h 45 min). La zone 1 inclut l'ensemble des places de stationnement payant sur parkings et

voirie, à l'exception du parking de la Criée et de la contre-allée quai Carnot qui constituent, de ce fait, la zone 2.

75 FORFAITS "RÉSIDENT"

Deuxième priorité : le soutien au stationnement de la population locale. Afin de favoriser l'accès aux commerces du centre-ville, une première demi-heure gratuite est instaurée sur l'ensemble de la zone de stationnement payant. Pour en



16,40 €

ce que paiera cet été un automobiliste qui stationne pendant 7h30min sur le parking de la Criée ou de la contre-allée quai Carnot

0 €

ce que paiera cet été, pour une demi-heure, un automobiliste sur l'ensemble de la zone de stationnement payant, sous réserve d'enregistrer sa plaque d'immatriculation sur l'horodateur

150 €

le montant du forfait résident pour la saison estivale

bénéficier, les automobilistes auront l'obligation d'enregistrer leur plaque d'immatriculation sur l'horodateur. Cet avantage n'est accordé qu'une fois par jour pour chaque véhicule. Sur le même principe, le coût de la première heure de stationnement est également revu à la baisse. Ce qui permet de proposer un stationnement d'une heure et demie moins coûteux que les années précédentes. « Nous avons aussi créé un forfait résident d'un montant de 150 euros pour la saison estivale 2024. Soixante-quinze logements peuvent en bénéficier, à raison d'un véhicule par foyer et à condition de ne pas être propriétaire d'un garage », précise Maguy Baqué, adjointe à la citoyenneté, à la vie locale et à l'état civil. Cette démarche de proximité s'inscrit dans la lignée du forfait commerçant (100 euros cette année) auquel 75 professionnels ont la possibilité de souscrire et dont le contenu a été réajusté en fonction de leurs retours et de leurs besoins suite à une première expérimentation.

TARIFICATION : PLUS ÇA DURE, PLUS C'EST CHER

Troisième objectif : le développement des rotations. Autrement dit, la lutte contre les « voitures

ventouses ». L'idée est de pratiquer un tarif « crescendo » qui peut se révéler particulièrement dissuasif dès lors que le véhicule a tendance à s'éterniser. « Plus la durée est importante, plus le coût du quart d'heure est cher. Notre volonté est d'inciter les automobilistes à utiliser les parkings extérieurs s'ils souhaitent stationner sur une longue période, à la journée ou à la semaine », indique l'élue. Prenons pour exemple le parking de la Criée. Le différentiel entre les tarifs validés en décembre 2023 et les nouvelles propositions adoptées en conseil municipal le 3 avril pour la saison 2024 est considérable. Pour la première demi-heure, la baisse est de... 100 % (de 0,80 euro à gratuit). Après une heure et demie, l'évolution positive pour l'utilisateur atteint 34 % (de 2,40 euros à 1,60 euro). Au bout de trois heures, la note s'équilibre (de 4,80 euros à 4,60 euros). C'est ensuite que la facture commence à grimper. Pour cinq heures de stationnement, on passe de 8 euros à 9,40 euros (+17 %). Si l'on s'attarde jusqu'à 7 h 30 min, la douloureuse bondit de 12 euros à 16,40 euros (+36 %!). Autrement dit, les voitures ventouses videront rapidement le portefeuille de leur propriétaire! _

Floryan est un passionné de nouvelles technologies qui, dans le cadre de son travail, a besoin de se garer vite et bien. Pour payer son stationnement, il utilise systématiquement sa carte bancaire. Mais il guette aussi l'arrivée de la future application conçue par la Ville.



MODES DE PAIEMENT

HORODATEURS : LA FIN DES PIÈCES...

Le paiement monétaire pour le stationnement payant en ville est supprimé à compter de cette année. Cette décision répond aux nouveaux usages des Concarnois. Entre 2016 et 2023, la proportion de règlements par carte bancaire a bondi de 40 % à 80 % tandis que l'utilisation de la monnaie chutait de 60 % à 20 %. Une inversion spectaculaire des courbes! Cette mesure ne présente que des avantages : sécurisation des agents qui n'auront plus à manipuler de l'argent liquide, accélération du traitement administratif, réduction des erreurs de comptage associées aux transactions en espèces.

... ET SURTOUT VIVE L'APPLI !

Dans le contexte de transformation numérique, les collectivités locales adoptent des solutions innovantes pour améliorer le quotidien des citoyens. Dans le domaine du stationnement payant, parmi les services émergents, il existe la solution de paiement de stationnement dématérialisée et mobile. Les citoyens peuvent désormais payer leur stationnement directement depuis leur smartphone, où qu'ils soient. Ils peuvent aussi facilement démarrer et arrêter leur session de stationnement à distance et à tout moment, évitant ainsi les files d'attente aux parcmètres durant la période estivale. De plus, l'application envoie des notifications pour avertir les utilisateurs lorsque leur temps de stationnement approche de l'expiration, offrant ainsi une flexibilité accrue et réduisant considérablement le risque de contraventions pour dépassement.



© Soft/Quatro/Spafiel

Modernisation du stade Guy-Piriou

UN ENGAGEMENT MUNICIPAL SANS FAILLE

Lors de la reprise du championnat en août, les Concarnois pourront retrouver leur stade et vibrer à nouveau à l'unisson pour l'USC. Le fruit d'un engagement partenarial dont la solidité a convaincu les instances du football français.

La future tribune est, telle qu'elle sera vue des joueurs, depuis le terrain



Dans le cadre de son soutien à l'US Concarneau dans son accession à la Ligue 2, la Ville a entrepris un chantier majeur de modernisation du stade municipal Guy-Piriou. Au cours de la saison 2023-2024, l'USC a bataillé vaillamment avec des légendes du football français : les Verts, les Girondins, l'AJ Auxerre... Thonix, la mascotte des thoniers, a beaucoup voyagé, et les bénévoles énormément donné. Depuis le lancement du projet l'été dernier, la Ville de Concarneau collabore étroitement avec ses partenaires financiers et institutionnels, notamment le Département du Finistère, la Région Bretagne, l'État, le club de l'US Concarneau et la Ligue de Football Professionnel (LFP).

Si la fin de saison sportive de l'USC a été vécue dans l'incertitude et l'inquiétude, le projet de rénovation du stade a été mené avec un engagement sans faille malgré un délai très contraint. Un jury a évalué les propositions des trois groupements d'entreprises en lice pour la modernisation du stade. À l'issue de délibérations rigoureuses, le groupe SOFT a été choisi, salué pour la qualité architecturale de son projet, son respect du calendrier, et sa prise en compte des fonctionnalités essentielles du site. Cette décision a été confirmée



1 380
spectateurs:
capacité
d'accueil
de la future
tribune Est

par le Conseil municipal du 3 avril.

« POUR UNE VILLE DE 20 000 HABITANTS, VOUS ÊTES COURAGEUX »

Une rénovation de stade n'a rien d'un long fleuve tranquille. « Le président de la LFP, Vincent Labrune, m'a confié un jour : pour une ville de 20 000 habitants, vous êtes courageux. Mais vous avez de la chance. Rares sont les stades où on voit la mer », se souvient Marc Bigot, maire de Concarneau.

Aimable compliment d'un ex-dirigeant de l'Olympique de Marseille qui connaît ses dossiers et sait donc que la Ville Bleue et l'USC partent

de loin. « En 2020, nous subissons la Covid, puis, début 2022, advient la guerre en Ukraine avec l'envol des coûts de l'énergie et des matériaux. Il aurait été difficile alors de justifier une telle dépense, décrypte le maire. Nous pouvons désormais y faire face parce que nos finances sont saines. Je précise qu'aucun autre programme d'investissement n'en souffrira. » Aujourd'hui, si les engins de chantier peuvent s'activer sur l'emprise du stade municipal, c'est grâce au travail continu exceptionnel de la Ville de Concarneau et de ses partenaires, démontrant une capacité remarquable à orchestrer un chantier d'une telle envergure dans des délais ambitieux. ▬

PHASAGE DU PROJET : DEUX MI-TEMPS POUR GAGNER

La première phase des travaux a pour but d'obtenir une homologation provisoire du stade en août pour la saison 2024-2025. Elle comprend le déplacement et l'agrandissement du terrain pour le mettre aux normes de la Ligue 2 puis la mise en place de bâtiments modulaires pour accueillir les équipements, espaces et dispositifs nécessaires (séparation des flux de supporters locaux et visiteurs, sécurité, vidéoprotection, infirmerie, médias...).

La seconde phase sera dédiée à la mise aux normes définitive du stade. Elle impliquera la construction du bâtiment d'entrée de stade (bâtiment Sud-Ouest) et de la tribune est, démolie pour permettre l'agrandissement du terrain. Cette étape finale démarrera pendant la saison sportive 2024-2025 pour s'achever en octobre 2025.

Un chantier d'un montant de 10,4 millions d'euros, financé aux trois quarts par la Ville de Concarneau, avec des contributions du Conseil départemental du Finistère, de la Région Bretagne et de l'État.

Antenne concarnoise du CHIC

L'ACCÈS AUX SOINS À PORTÉE DE MAIN

Élargissement des consultations spécialisées et permanence d'accès aux soins...
l'hôpital « de proximité » est un atout majeur pour la santé des Concarnois.

La fusion de l'hôpital de Concarneau avec celui de Quimper en 1993, sous le nom général de Centre hospitalier de Cornouaille Quimper – Concarneau, avait impliqué la spécialisation de chacun des sites, provoquant le regroupement des blocs opératoires et des maternités à Quimper et le rapprochement progressif des activités de rééducation post-opératoire à Concarneau. Plus récemment, la collaboration avec l'établissement quimpérois a permis de développer l'offre de soin. La labellisation nationale « Hôpital de proximité », obtenue en décembre 2021, montre ainsi le dynamisme retrouvé d'un établisse-

ment soucieux d'améliorer l'accès aux soins pour tous et de façon continue.

« Le site est étoffé et les acteurs et partenaires multiples enrichissent encore les activités », observe Caroline Vanderstocken, chargée de mission hôpital de proximité, citant la fondation AUB santé (dialyse), l'UGECAM (soins médicaux et de réadaptation), la fondation Massé-Trévidy (Ehpad), l'EPSM (accompagnements psychiatriques adulte et enfant), le Centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), ou encore les associations Entraide cancer et Concar'n'rose.

L'évolution de l'hôpital est constante

et la restructuration en cours des lieux, en regroupant tous les services ambulatoires au rez-de-chaussée, améliorera les prises en charge et, de fait, le confort des patients. L'hôpital de jour, actuellement à l'étage, y gagnera en capacité d'accueil (passage de 7 à 10 places).

« Le développement de l'activité est remarqué par les usagers. Leurs témoignages soulignent aussi le côté familial, la simplicité d'accès et la taille humaine de l'établissement. Ce dernier point permet aux professionnels, très attachés au site, de consacrer du temps à leurs patients, offrant ainsi une qualité de soins qu'il faut cultiver! », commente Caroline Vanderstocken. _



30
lits en
médecine
polyvalente

6
lits en soins
palliatifs

6
lits en
addictologie

7
places
d'hôpital
de jour



La restructuration des services facilitera la prise en charge et le confort des patients.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Par un appel au 15, les personnes sans médecin traitant (personnes de passage, nouveaux habitants...) peuvent obtenir un rendez-vous chez l'un des médecins volontaires qui réservent des créneaux pour ce type de situation.

LA MAISON MÉDICALE DE GARDE

Que faire quand les cabinets médicaux sont fermés et que la situation nécessite l'avis d'un médecin sans urgence absolue ? La Maison médicale de garde accueille sans rendez-vous les maux du quotidien. Le principe en est simple : en composant le 15 pour obtenir une première évaluation, on peut être reçu par l'un des volontaires de l'Association des médecins libéraux du Pays de Concarneau. La consultation fonctionne comme en cabinet privé, elle est donc remboursée par la Sécurité sociale. Il faut par conséquent se munir de sa carte Vitale et de préférence d'un chéquier, tous les médecins n'étant pas équipés d'un terminal de paiement.

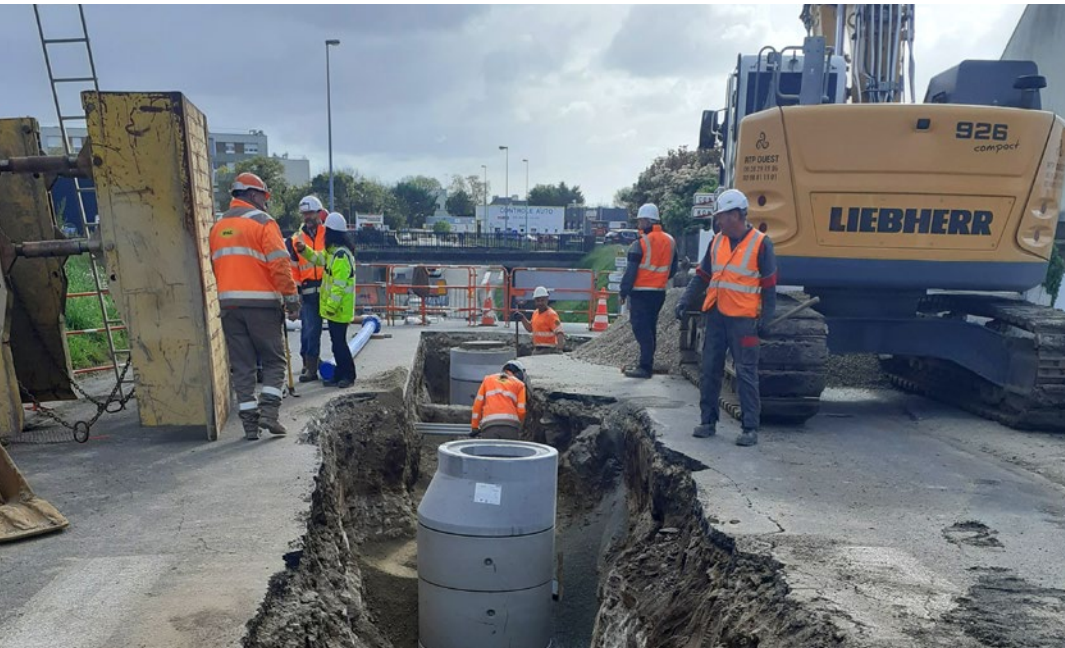
Ouverte les samedis de 12h à 20h et les dimanches et jours fériés de 8h à 20h, la Maison médicale de garde est située près des urgences de l'hôpital, le marquage au sol conduit jusqu'à la salle d'attente réservée où l'on s'inscrit sur la liste afin d'être reçu par ordre d'arrivée.

LES CONSULTATIONS SPÉCIALISÉES (INTERNES ET EXTERNES) :

- angiologie
- chirurgie digestive
- chirurgie orthopédique
- chirurgie urologique
- chirurgie ORL
- endocrinologie
- gériatrie (consultation mémoire)
- hépato-gastro-entérologie
- médecine du sport
- oncologie
- hématologie
- rhumatologie
- néphrologie
- nutrition
- tabacologie

LES OFFRES DE SOINS SPÉCIFIQUES :

- Centre périnatal de proximité
- Centre de santé sexuelle
- Plateau d'imagerie médicale (IRM, mammographe, doppler, échographe, radiologie et bientôt scanner)
- Service social
- Chambre mortuaire



Eau potable ANTICIPER ET VOIR LOIN

L'idée d'une eau abondante, inépuisable et facile appartient désormais au passé, et l'approvisionnement en eau potable constitue l'un des défis majeurs que les territoires auront à relever dans les prochaines décennies.

À travers le nouveau Schéma directeur qu'ils viennent de valider, les élus préparent l'avenir.



« Pour éviter de se retrouver demain dans une situation délicate, il est impératif d'anticiper, d'avoir une vision à long terme », souligne Cyril Deléglise, directeur Eau et Assainissement de la Communauté d'Agglomération. Le nouveau Schéma directeur, officiellement approuvé par le Conseil communautaire en décembre dernier, reflète exactement cette nécessité : il planifie, en les hiérarchisant dans le temps, les actions et les travaux destinés à préserver la ressource en eau, ainsi qu'à sécuriser et améliorer la distribution d'eau potable à travers tout le territoire.

Dans ce programme appelé "l'Ô d'ici" engagé jusqu'en 2036, c'est le renouvellement des canalisations qui va représenter l'investissement le plus important (montant estimé : 55 millions d'euros sur un budget prévisionnel global « eau potable » de 87 millions d'euros). « L'objectif est de

remplacer 14 km de canalisations par an en moyenne, en différents endroits du territoire, en ciblant les tronçons prioritaires, notamment les plus fragiles et les plus "fuyants", et en lien avec les projets de voirie mis en œuvre par les communes », explique Cyril Deléglise. Ainsi, à Concarneau, le renouvellement des canalisations d'eau potable sera réalisé avant la fin du chantier d'aménagement du centre-ville. Des travaux sont également prévus dans le quartier du Rouz où les réseaux sont anciens, d'autres ont commencé rue de Lanriec, ceux entrepris dans le secteur des Sables-Blancs sont en phase d'achèvement.

La deuxième priorité de la collectivité est la sécurisation de l'approvisionnement (montant estimé : 14,5 millions d'euros sur quatorze ans) : « La distribution de l'eau était jusque-là organisée en unités essentiellement communales, avec des petites interconnexions entre

les communes. C'était insuffisant pour répondre aux enjeux de sécurisation à l'échelle du territoire », précise Guy Pagnard, vice-président de CCA en charge de la politique de l'eau. D'où ce projet déjà bien avancé d'interconnexion entre les réseaux d'eau de CCA et de Quimperlé Communauté qui sera, à terme, prolongée vers l'ouest pour relier l'usine d'eau potable du Moulin-du-Plessis à Pont-Aven, à celle du Brunec à Concarneau. D'où, également, le projet d'interconnexion nord/sud, de Rosporden à Concarneau en passant par Melgven, qui devrait être concrétisé d'ici la fin 2030. Troisième priorité inscrite dans le nouveau Schéma directeur, la réhabilitation (totale ou partielle) et l'augmentation des capacités de stockage de certains ouvrages, qu'il s'agisse des réservoirs ou des usines de production (montant estimé : 8,75 millions d'euros sur quatorze ans). À Concarneau par exemple, le réservoir de Kerveil va être réhabilité, un deuxième sera construit à côté ; celui de La Haie, trop vétuste, sera détruit et remplacé. Ces chantiers devraient débuter en 2025. Enfin, CCA renforce sa politique d'économie d'eau auprès des particuliers (kits hydro-économiques, subvention de 50 euros pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie, communication sur les relevés de compteurs d'eau...). Les industriels sont également concernés via la CCIM (Chambre de Commerce et d'Industrie) (accompagnement, diagnostic et programme d'actions pour réduire leur consommation d'eau), ainsi que les collectivités (suivi et diagnostic des consommations des neuf communes de l'agglomération). La nouvelle grille tarifaire, qui vise l'arrêt graduel de la dégressivité d'ici dix ans, traduit la volonté des élus d'envoyer un signal fort aux gros consommateurs d'eau : « Ces tarifs dégressifs ont été instaurés dans les années soixante-dix quand l'eau était considérée comme inépuisable, commente Guy Pagnard. Aujourd'hui, ce n'est plus tenable, et grâce à la progressivité des tarifs que nous mettrons en place, le message est clair : plus la consommation sera élevée, plus cela coûtera cher, donc cherchons à économiser l'eau. Ce rééquilibrage permettra de dégager des recettes qui financeront une partie des investissements, tout en limitant la hausse du prix de l'eau pour les particuliers. »



Garvan Cornec DES POULETS... ET DE L'ÉLECTRICITÉ!

Passionné d'agriculture, Garvan Cornec s'est lancé dans l'élevage de volailles : des poulets de chair, bien dodus, qui approvisionnent les rayons des magasins et agrémentent les tables des restaurants. Mais Garvan Cornec est aussi un chef d'entreprise avisé : il produit ses céréales et de l'électricité... Un profil atypique qui marie tradition et nouvelles technologies à quelques pas de la ville.

Les poulets blancs picorent, bien au chaud dans leurs trois poulaillers hyperconnectés et ouverts à la lumière naturelle : ici, ils grandissent, bougent, jouent et s'épanouissent sous le contrôle constant de Garvan Cornec qui affirme : « J'ai toujours voulu être agriculteur et m'installer dans ma commune. Mes grands-parents, mon père, mon oncle ont été agriculteurs. À l'âge des jobs d'été, pas question pour moi d'être serveur en Ville-Clouse : j'allais conduire le tracteur ! » Concarnois pur jus, ce jeune entrepreneur de 37 ans gère aujourd'hui sa propre exploitation, « après une expérience de quinze ans dans l'agriculture en tant que conseiller, commercial, chauffeur... ».

MISER SUR UN BON ÉQUIPEMENT POUR DE BONS PRODUITS

Garvan Cornec a racheté l'exploitation en 2017. « J'ai réalisé beaucoup de travaux de modernisation et d'aménagement : un investissement global de près d'un million d'euros, pour ré-

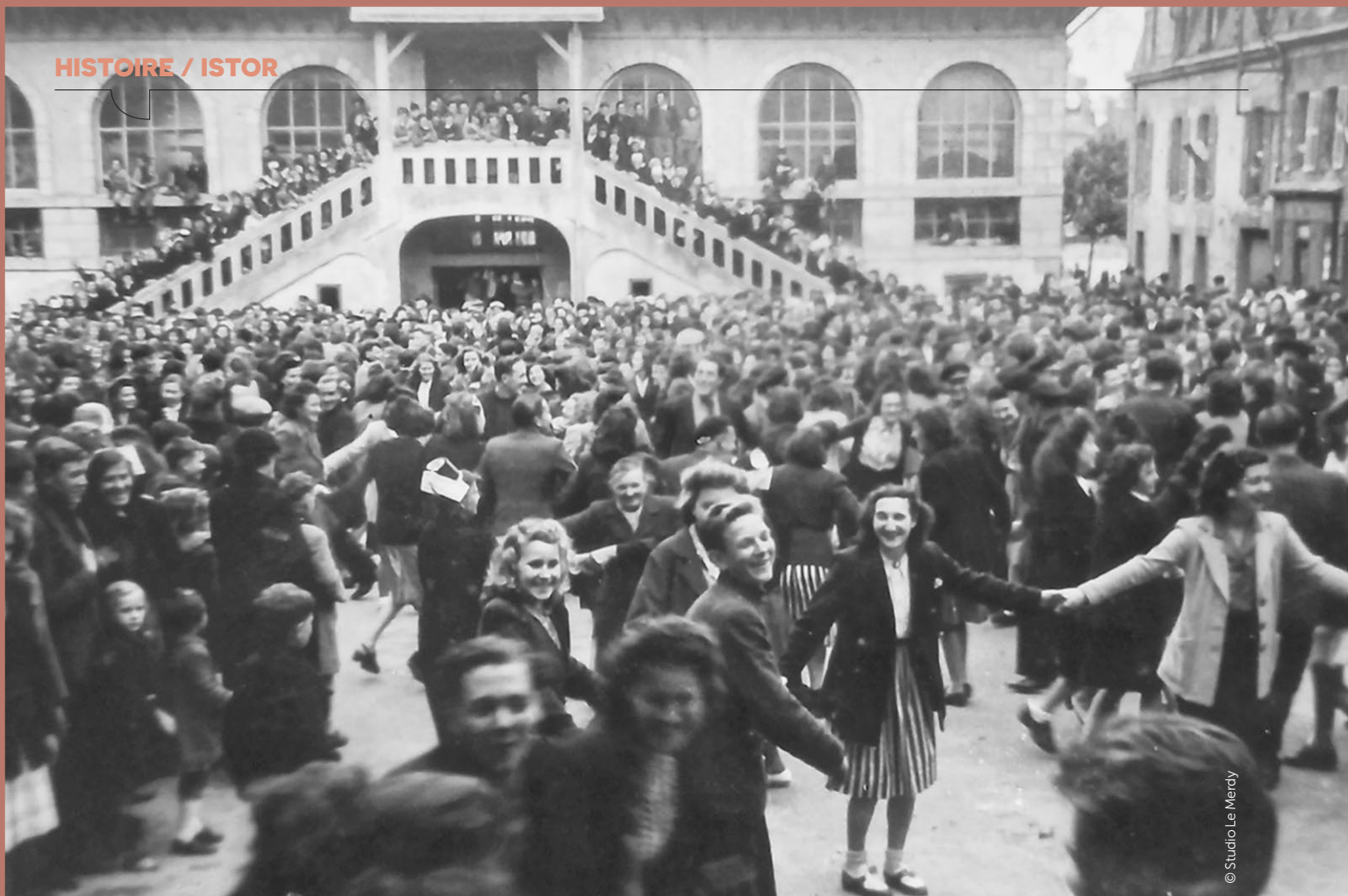
pondre aux exigences du marché français. » Car il produit du poulet de chair, destiné à la transformation. « Les Français plébiscitent le filet, il faut donc produire de gros poulets. Les miens pèsent 3,3 kg quand ils quittent ma ferme, après 45 jours d'élevage. » S'ils vivent à l'intérieur des poulaillers, les poulets sont néanmoins bichonnés : « J'ai voulu un bon outil de travail, pour avoir du plaisir à exercer et assurer le bien-être de mes animaux. » De larges fenêtres pour vivre au rythme du soleil, des perchoirs, des jouets, un réglage très précis de la ventilation et de la température, de l'eau fraîche à volonté, des aliments sans OGM... « Chaque poulailler est équipé d'un ordinateur qui régule ces paramètres et que je pilote à distance. » Même s'il vient chaque jour de l'année, Garvan peut aussi profiter de moments avec sa famille, « le portable dans la poche pour garder un œil sur mon exploitation ».

SE DIVERSIFIER AVEC LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

En 2020, il a fait installer 4 000 m² de panneaux photovoltaïques sur les toits de ses bâtiments. « Je produis 800 000 kWh/an que je consomme en priorité. » Les excédents sont pour l'instant revendus à EDF et réinjectés dans le réseau local. Mais Garvan veut aller plus loin : « J'aimerais passer à l'autoconsommation collective et alimenter des entre-

« JE SUIS À LA RECHERCHE D'ENTREPRISES CONCARNOISES INTÉRESSÉES PAR MON ÉLECTRICITÉ. LE PLUS ? UN PRIX ATTRACTIF, UNE TARIFICATION STABLE SUR DU LONG TERME, UNE DYNAMIQUE RSE ET LOCALE ! »

prises dans un rayon de dix kilomètres. Ce sera une électricité verte, locale et à prix fixe ! » Car, pour le jeune agriculteur/entrepreneur, l'empreinte locale est importante. « Une électricité produite et consommée sur place, mes céréales qui sont transformées pour nourrir mes poulets, le fumier de ces poulets qui sert à l'amendement de mes cultures : c'est un circuit presque fermé, vertueux et local qui nourrit les Concarnois, et plus largement les Français. »



© Studio Le Merdy

Il y a 80 ans LA LIBÉRATION DE CONCARNEAU

Le 25 août 1944, Concarneau était libérée. Après quatre années d'occupation, de résistance, de privations, les Concarnois vont enfin réinvestir leur ville.

3 septembre 1939 : déclaration de la guerre. Comme ailleurs en France, Concarneau, Lanriec et Beuzec-Conq vont vivre un grand bouleversement. Les hommes sont envoyés par le train sur les fronts du Nord et de l'Est, abandonnant familles, travail, fermes, usines. Plus d'un millier de réfugiés arrivent à Concarneau, l'hôtel de Cornouaille est transformé en hôpital militaire, la population est rationnée. Le 17 juin 1940, Pétain signe l'Armistice, immédiatement suivi de l'appel du général De Gaulle le 18. Le 20 juin, à midi, les Allemands pénètrent dans Concarneau et investissent la ville : ils seront jusqu'à 1 000 soldats dans la Ville-Bleue, réquisitionnant les villas du bord de mer et

les hôtels, construisant des blockhaus au Cabellou, sur la plage des Sables-Blancs, faisant main basse sur les provisions, les chevaux, le carburant.

LES DÉBUTS DE LA RÉSISTANCE CONCARNOISE

La présence de l'occupant allemand stimule le développement de la Résistance : le groupe Libération, qui sera dirigé par Louis Krebs, maire de Lanriec, le groupe Vengeance Action qui rejoindra les FFI*, le réseau Turma Vengeance, spécialisé dans les renseignements, le FTPE, groupe des Francs-Tireurs et Partisans Français, le groupe des communistes, celui du Front national de lutte pour la libération... Tous

Le 25 août 1944, Concarneau est libérée de l'Occupation allemande.

participeront à enrayer la machine de guerre allemande et son organisation : sabotages des lignes téléphoniques, des chemins de fer ou des ponts, reddition de 150 Russes, passage d'armes, d'essence, de provisions ou de ticket de rationnement, protection des réfractaires au STO*, récupération et évacuation des parachutistes et aviateurs anglais, formation militaire, transmission de renseignements sensibles, fourniture de faux papiers d'identité. Certains seront déportés, une cinquantaine y laisseront la vie : Pierre Guéguin, ancien maire de Concarneau et professeur de mathématiques, exécuté à Châteaubriant* en 1941 avec Marc Bourhis, enseignant, le docteur Pierre Nicolas, fondateur du groupe Libération, le jeune Louis Michelet abattu lors d'une rafle des SS le 22 mai 1944... À partir du 6 juin 1944, après l'annonce du débarquement en Normandie, les rangs de la Résistance grossissent à Concarneau

80 ANS DE LA LIBÉRATION DE CONCARNEAU : LE PROGRAMME DES ANIMATIONS

Une grande fête est prévue pour célébrer la Libération de Concarneau les 23, 24 et 25 août.

- Bal concert le 23 à 21h place Jean-Jaurès par les D-Day Ladies (tenues d'époque bienvenues)
- Exposition de véhicules civils et militaires, de matériel et de drapeaux les 24 et 25 place Jean-Jaurès
- Grand défilé à 10h et commémorations à 11h le 25.

Un programme spécifique de visites commentées est également proposé en lien avec la Libération: des villas du bord de mer aux blockhaus, en passant par le cimetière, la Ville-Close et les rues aux noms des résistants et des déportés.

et tous ou presque se rassemblent en août sous la bannière des FFI*.

LA LONGUE LIBÉRATION DE CONCARNEAU DU 6 AU 25 AOÛT 1944

Il faudra deux mois pour que le mouvement de libération se propage de la Normandie jusqu'en Bretagne. Le 3 août, Rennes est libérée par les Américains, le 6 août c'est Vannes, viennent ensuite Saint-Malo (le 9) et Nantes (le 11). Face à cette progression des Alliés et des résistants, les Allemands se replient vers le littoral, créant des poches comme à Lorient ou à Brest. Et à Concarneau: vers le 6 août, environ 600 Allemands s'installent à la Kommandantur, dans l'ancien hôtel de Cornouaille, dans le bois du Rouz, à l'Atlantic-Hôtel, à la pointe du Cabelou. Les groupes de résistants vont encercler et piéger les Allemands dans cette poche, lançant de nombreuses actions. Un commando tente de boucher le chenal pour bloquer les navires allemands dans l'arrière-port, un autre va intercepter une patrouille allemande pour faire libérer 80 otages de Trégunc. L'encerclement de Concarneau s'inten-



sifie à partir du 10 août: des destroyers anglais poursuivent un navire allemand et tirent sur la ville, Lanriec et Beuzec accueillent des centaines d'hommes issus des différents groupes de la Résistance. Le 12 août, trois compagnies du bataillon La Tour d'Auvergne sont devant Concarneau, entre la route de Quimper et les Sables-Blancs, complétées par les FFI à l'est de la ville.

UNE VILLE ASSIÉGÉE ET LIBÉRÉE

L'état de siège de Concarneau est décrété le 13 août par le capitaine Otto, commandant de la garnison allemande, qui fait placarder un avis selon lequel il incendiera la ville si la Résistance attaque. Les Allemands sont enfermés dans la cité et fortifient leurs positions face à plus de 500 maquisards et résistants. Les chars américains entrent dans la bataille le 16 août et bombardent les positions allemandes le lendemain, protégés sur leurs flancs par les résistants qui entrent dans la ville où l'on se bat autour de la Kommandantur. L'ordre d'évacuation est donné aux derniers Concarnois le 18 août, jour de reddition du capitaine Otto face aux Alliés.

Chaque jour, combats et escarmouches se succèdent, tandis que les Américains repartent vers Lorient avec leurs chars. Fait marquant pour la population, le 24 août, Louis Krebs est tué d'une rafale de mitraillette tandis qu'il observe le départ des Allemands à la fenêtre de sa maison du Rouz. Car ceux qui ne se sont pas rendus avec Otto cherchent à gagner la mer pour rejoindre la poche de Lorient. Le même jour, les positions allemandes de Kerviniou sont attaquées par les résistants. Dans le port de Concarneau, on entend des explosions: les Allemands cherchent à faire sauter les quais avant de partir, mais c'est un échec. Les derniers soldats occupants abandonnent la lutte et s'enfuient. Dans la nuit du 24 au 25 août, les résistants entrent dans Concarneau et dès 7h, le drapeau français retrouve sa place à l'hôtel de Ville.

APRÈS LES COMBATS, LE RETOUR À LA RÉALITÉ

Si Concarneau, Lanriec et Beuzec fêtent leur libération, si la population peut regagner ses foyers, le bilan reste lourd: en plus des morts tués aux combats, on découvre des fosses remplies des corps torturés et fusillés de résistants comme à Kerfany ou au Cabellou. Deux usines et dix maisons sont détruites, quatre hôtels endommagés, le port est partiellement en ruine. Les prisonniers allemands sont envoyés déminer les champs. Mais les résistants peuvent enfin vivre au grand jour: des hommes, et aussi des femmes, qui ont œuvré dans l'ombre pour la liberté. Le 27 août, une grande fête anime Concarneau et ses rues pavoisées de drapeaux tricolores, de croix de Lorraine, de drapeaux alliés. Les FFI, les résistants et les gradés qui ont mené les combats sont célébrés, en tout 1 200 personnes sont ainsi acclamées. Aujourd'hui, une dizaine de rues à Concarneau portent les noms de ces hommes et de ces femmes. —

Sources: Pascal Le Boedec, guide conférencier / Concarneau sous l'Occupation: août 1944, la Libération, édité par la Ville de Concarneau, préface de Louis-Pierre Lemaître et Michel Guéguen

* Le 22 octobre 1941: sur ordre de Hitler, 50 otages sont fusillés à Châteaubriant, à Nantes et au mont Valérien, suite au meurtre du chef de la Wehrmacht, Karl Hotz, à Nantes, perpétré par trois jeunes communistes.

FFI: Forces françaises de l'intérieur

STO: service du travail obligatoire en Allemagne

FFL: Forces françaises libres qui ont rejoint le général De Gaulle



Parcours d'arts visuels

« LES FLOTTANTES »

AU VENT DE LA RUE

Du 11 juillet au 24 novembre, Concarnois et visiteurs vont pouvoir apprécier les créations de Virginie Barré et Julien Nédélec. Les deux artistes contemporains ont imaginé, spécialement pour la Ville-Bleue, une série d'images installées en extérieur.



30
œuvres
environ

3
lieux
d'exposition

« Permettre aux artistes de s'approcher la rue, c'est offrir un accès à l'art à tous les publics, explique Solenne Roy, médiatrice du Pôle culturel. C'est également valoriser le cadre de vie auquel les œuvres sont intégrées et générer ainsi un regard nouveau sur l'environnement. »

Les créations investiront des pignons de l'avenue de la Gare, puis des murs de l'allée Jean-Le-Bris, jusqu'à la plage des Sables-Blancs où les images imprimées sur toiles seront élevées, telles des oriflammes, en haut de mâts. « On passe d'un espace très urbain à la nature, puis à la plage », note Lise Sagne, la directrice du Pôle culturel.

Virginie Barré et Julien Nédélec, les deux artistes retenus pour ce parcours,

ont travaillé sur le thème du balnéaire d'aujourd'hui et de demain à Concarneau : un regard nouveau sur la ville, ses habitants et ses paysages. « Tous deux s'attachent à traduire l'identité du territoire, à partir du fonds des archives municipales pour Virginie Barré, tandis que Julien Nédélec fait un travail poétique, plus conceptuel », détaille encore Solenne Roy. La première est douarneniste, le second nantais : « Un choix très "breton" qui manifeste la volonté de la Ville de soutenir la création et des artistes locaux », commente l'élu à la culture Alain Échivard.

Des actions de médiation seront mises en place pour ceux qui souhaitent aller plus loin dans cette exposition à ciel ouvert : visites guidées, lectures de paysages, ateliers de pratiques artistiques, rencontres avec les artistes... Les sco-

laire seront également concernés via des projets d'éducation artistique et culturelle (EAC), de l'école maternelle au lycée.

Ce premier parcours d'arts visuels, qui sera inauguré le jeudi 11 juillet à 18 h en présence des artistes, a reçu le soutien de la DRAC dans le cadre du dispositif Été culturel et devrait être renouvelé chaque année. —

Vernissage jeudi 11 juillet à 18h, allée Jean-Marie Le Bris

JULIEN NÉDÉLEC NOUS PARLE DU PROJET CONCARNOIS

Virginie Barré et Julien Nédélec ont déjà expérimenté ensemble un concept identique à Saint-Brévin-Les-Pins (Loire-Atlantique).

LA COLLABORATION

Nos travaux dialoguent mais sont bien distincts. Chacun de nous développe sa propre pratique, je cultive l'art de tracer plusieurs sillons, plusieurs axes de lecture. Le travail de Virginie est plus marqué, plus figuratif. On se rejoint tout en gardant chacun nos singularités, on se complète.

L'ESPACE URBAIN

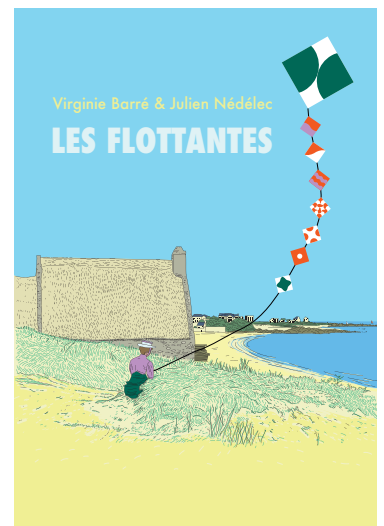
C'est exaltant de faire les choses dans l'espace public. La démocratisation de l'art et le travail de médiation impliquent une certaine générosité de ce qu'on donne à comprendre. Les contraintes imposées par l'espace urbain sont plutôt motivantes : à Concarneau, nous devons jouer avec les données de trois lieux différents, c'est un défi.

L'INTITULÉ

Nous avons décidé de nommer cette exposition « Les Flottantes », un titre inspiré des pavillons de communication de la marine.



Supplément au code des signaux maritimes pour ceux resté-e-s à terre, Julien Nédélec, 2024



L'univers de Virginie Barré



LA MAJORITÉ MUNICIPALE CONTINUE D'INVESTIR POUR VOUS !

Avec un budget voté à l'équilibre, dont 20 millions d'euros en investissement, soit l'un des plus élevés depuis 15 ans, la municipalité démontre sa volonté d'agir encore davantage au service de tous.

Cet investissement s'exprime tout d'abord dans nos écoles, où ce sont près de 4 millions d'euros qui sont fléchés d'ici à la fin du mandat.

En cette année sportive, et à l'approche des Jeux Olympiques, comment ne pas évoquer le Stade Guy Piriou où, oui, nous avons fait le choix ambitieux d'investir massivement pour cet équipement municipal. Cet investissement, nous le réalisons avec l'aide de l'État, mais aussi du Conseil départemental et du Conseil régional, parce que nous partageons la conviction que cet équipement est un vec-

teur important de cohésion sociale.

Le secteur de l'Action sociale n'est pas oublié puisqu'à partir du mois d'octobre 2024, les agents du CCAS rejoindront l'antenne du CDAS dans la zone de Keriulet. Ils intégreront alors des bâtiments récents qui permettront à la fois d'exécuter leurs missions de manière plus sereine et d'accueillir au mieux les usagers.

Les communes annexes ne sont pas en reste. La Rue de Keriulet, véritable « serpent de mer » à Concarneau est, depuis le mois de mai, passée en sens unique. Cette expérimentation restera de mise jusqu'à la fin d'année.

De la même manière, les travaux de la Rue de Kerviniou à Lanriec sont sur le point de se terminer, et ce sont près de 2 millions d'euros qui ont été investis dans cet axe majeur pour les habitants du quartier.

Enfin, avec l'ouverture d'un nouveau parking, en lieu et place de l'ancien centre de secours, ce sont près de 300 places gratuites qui permettront de désengorger notre centre-ville, et ainsi contribuer à préserver notre cadre de vie.

Bel été!

Le groupe de la majorité municipale

CONCARNEAU SOLIDAIRE ET DURABLE

La mise aux normes du stade Guy-Piriou constituera l'investissement majeur du mandat. Si les résultats du club rendaient nécessaire un soutien de la Ville, il aurait dû s'intégrer à une politique d'investissement globale et équitable. Ce n'est pas le cas. Pendant ce temps, les agents du CCAS et de La Balise sont en difficulté. Pendant ce temps, la Ville consacre moins de 5 % du budget d'investissement aux enjeux environnementaux. Pendant ce temps, le patrimoine municipal se dégrade et c'est toujours dans l'urgence que l'équipe en place réagit. On se rappellera qu'en 2020 le CAC fut fermé pendant de longs mois.

Mais le pire semble atteint avec l'état de nos écoles publiques. Suite à des infiltrations, l'école primaire de Kerandon est fermée et les écoliers étudieront désormais dans des Algeco. Au Rouz, il a fallu évacuer l'école à deux reprises suite à des fuites de gaz. Il ne s'agit pas d'imprévoyance mais d'un choix, celui d'orienter les investissements vers d'autres secteurs que l'entretien du patrimoine scolaire. La municipalité a volontairement négligé d'accueillir les jeunes Concarnois dans des conditions leur permettant de grandir et de s'épanouir sereinement.

Allant au bout de sa logique, la majorité a prévu 500 000 euros en 2026, 2027 et 2028

pour rénover l'ensemble des écoles publiques, soit l'équivalent chaque année de 2,8 % du budget d'investissement 2024. Un emplâtre sur une jambe de bois. Mais surtout, les investissements qui auraient dû être faits sont désormais programmés hors mandat. Autrement dit, les écoles attendront. Peut-être que les Algeco fleuriront.

Les élus de Concarneau Solidaire et Durable

CONCARNEAU AVEC VOUS !

Bel été à tous, que vous soyez concarnois ou simplement de passage!

La ville est en travaux, comme souvent l'été. Mais ceux-ci ne vont pas forcément changer durablement la ville. La municipalité peine à avancer dans des projets utiles et nécessaires. Et elle pêche dans sa méthode. Au centre-ville, certains aménagements réalisés n'ont pas survécu à une concertation engagée trop tardivement, et des mobilités devenues plus douces ne le sont vraiment.

Lors du vote du budget, le groupe Concarneau Avec Vous! a dénoncé des choix hasardeux qui ne permettent pas de faire face aux difficultés du présent et préparer l'avenir.

Nombre de travaux pour des équipements municipaux pourtant indispensables n'ont pas été votés et ne seront donc pas mis en œuvre en 2024 ou même avant la fin du mandat, au détriment de nombreux Concarnois. À ce titre, on peut citer les salles de sport du COSEC et le gymnase du Porzou dont les travaux sont repoussés pour rénover le stade. Et pourtant la salle du COSEC prend l'eau. N'est-ce pas une priorité?! L'école de musique également, qui n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite et ne permet pas l'apprentissage d'un instrument dans des conditions justes normales.

Et que dire de nos écoles! ... Une visite des

établissements en mars dernier nous a permis de mesurer l'écart entre les discours des élus majoritaires et le constat alarmant de l'état des écoles: bâtiments mal isolés qui prennent l'eau, problèmes d'accessibilité, d'isolation phonique... De nombreux Concarnois sont choqués par le montant des financements dédiés au stade qui auraient pu servir à rénover les écoles. Il n'est pas trop tard pour que la municipalité revoie ses priorités...

antony.lebras@concarneau.fr
nathalie.renault@concarneau.fr
gilles.huard@concarneau.fr

CONCARNEAU

FESTIVAL
des
Filets Bleus



CONCERTS GRATUITS

HERITAGE GOLDMAN

DEPORTIVO • DAN AR BRAZ

THE GLENN ORCHESTRAL BIG BAND

SEPTETO NABORI • GRANDE PARADE



festival du polar

**LE CHIEN
JAUNE**

**19 > 21 JUILLET
CONCARNEAU
QUAI D'AIGUILLON | ENTRÉE LIBRE**

Fête de la **LIBÉRATION** DE CONCARNEAU

**DU 23
AU 25
AOÛT**

80 ANS

BALS - CONCERTS
ANIMATIONS - EXPOSITIONS
GRAND DÉFILÉ

+D'INFOS
et programme
concarneau.fr

